

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 07 juillet 2014**

OBJET

**06 – CREATIONS D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR LES  
MERCREDIS ET LES PETITES VACANCES SCOLAIRES POUR  
LES STRUCTURES JEUNESSE SUR L'ANNEE SCOLAIRE  
2014-2015**

N° 2014-07-06

NOMENCLATURE : 4/2/1

L'an deux mille quatorze, le sept juillet à dix neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le seize mai 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents :**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Gwénola LEBRETON, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Philippe LEBASTARD, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Marie-Madeleine REGNIER, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS

**Excusés :**

Gilles RANNOU donne pouvoir à Alain ROYER  
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU  
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES  
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET  
Martine MOREL donne pouvoir à Joëlle CHESNAIS  
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

**Nombre de membres :**

en exercice.....28  
présents.....22  
ayant un pouvoir...6  
votants.....28

**Délibération**

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Pour faire face aux besoins d'encadrement et de surveillance des enfants le mercredi au Centre de Loisirs et pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, février et Pâques) sur l'ensemble des structures jeunesse, il est nécessaire de recruter des adjoints d'animation de 2<sup>ème</sup> classe non titulaires :

Au centre de loisirs

- 14 postes pour le mercredi et pour les petites vacances
- + 1 poste supplémentaire les jours d'accueil d'enfants porteurs de handicaps

Au service jeunesse

- 3 postes pour les petites vacances scolaires

Au Tremplin

- 1 poste pour les petites vacances scolaires

Ces animateurs loisirs seront rémunérés sur la base d'un forfait journalier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 28 Voix pour décide :**

**- DE CREER des emplois d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe pour les mercredis et les petites vacances sur les structures jeunesse.**

Pour extrait conforme,

Le 07 juillet 2014,

**Le Maire,  
Alain ROYER**



Publié le 07/07/14

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20140707-DE06-2014-07-07-  
DE  
Date de télétransmission : 11/07/2014  
Date de réception préfecture : 11/07/2014